

***Adidik goutc  
ke iji kabwin  
akikak  
i kitabinin***

**Peu importe  
où tu te trouves,  
tu es sur le territoire.**

**Guide de référence du principe  
de reconnaissance territoriale  
de l'UQAT**

Février 2024

**UQAT**  
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



## **Équipe de rédaction et de révision**

Frédérique Cornellier, Service Mamawi Mikimodan

Trycia Bazinet, Service de la formation continue

Élodie Bouchard, Bureau de l'équité, de la diversité et de l'inclusion

Sébastien Brodeur-Girard, École d'études autochtones

Chantal Gervais, campus de Val-d'Or

Marie-Eve Lacombe, Service des communications et du recrutement

Janet Mark, Service Mamawi Mikimodan

# Ce qu'on y retrouve :

<b>La mise en contexte du projet de reconnaissance territoriale à l'UQAT .....</b>	<b>4</b>
Une reconnaissance territoriale soutenue par les plans de l'Université .....	6
<b>Une démarche de cocréation sincère.....</b>	<b>7</b>
<b>La démarche sous forme chronologique.....</b>	<b>10</b>
<b>Le fil de nos réflexions .....</b>	<b>14</b>
Trois mots centraux à nos réflexions .....	14
Le cœur au centre de la démarche .....	15
La rédaction de l'énoncé.....	15
Se projeter grâce au principe de reconnaissance territoriale.....	16
<b>L'histoire des Anicinapek .....</b>	<b>18</b>
<b>L'énoncé de reconnaissance territoriale .....</b>	<b>20</b>
Définitions des termes de l'énoncé .....	22
<i>Nitakinan</i> .....	22
<i>Anicinape aki</i> .....	23
<i>Communautés territoriales et urbaines</i> .....	23
<i>Colonisation</i> .....	23
<i>Lieu de gouvernance de l'UQAT</i> .....	23
L'énoncé au « je » .....	24
<b>Les actions concrètes .....</b>	<b>25</b>
<b>L'utilisation de l'énoncé de reconnaissance territoriale et le déploiement des actions concrètes .....</b>	<b>28</b>
Quand utiliser l'énoncé?.....	28
Je crois en l'utilité de l'énoncé, mais suis-je dans l'obligation de faire quelque chose?.....	29
Si je ne suis pas au sein du <i>Nitakinan</i> , qu'est-ce que je fais?.....	29
Y a-t-il d'autres façons de promouvoir l'énoncé?.....	29
Dois-je mettre de l'avant l'énoncé uniquement lorsqu'il y a des personnes autochtones impliquées ou présentes?.....	30
Les actions concrètes m'interpellent, comment puis-je participer? .....	30
J'ai une idée d'action, mais celle-ci ne figure pas dans l'illustration. Puis-je quand même la faire?.....	30
<b>Le suivi du principe de reconnaissance territoriale.....</b>	<b>31</b>
<b>Des exemples d'actions concrètes à l'UQAT .....</b>	<b>33</b>
<b>Références du texte portant sur l'histoire des Anicinapek .....</b>	<b>34</b>
<b>Des ressources pour aller plus loin .....</b>	<b>35</b>

# La mise en contexte du projet de reconnaissance territoriale à l'UQAT

**Depuis sa création, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est ancrée au sein du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.**

En prenant connaissance de l'histoire de l'établissement, rapidement, l'importance accordée à ce vaste espace est remarquable. Il faut savoir que l'UQAT est la première université québécoise à s'identifier à une région, et non pas seulement à une ville. Cela se vit sur le terrain, alors que les centres et les campus de l'UQAT se déploient dans plusieurs villes de la région, et s'aventurent également dans des régions avoisinantes. Cette présence à grande échelle permet à l'UQAT de répondre adéquatement aux besoins des communautés qu'elle côtoie.





## Dès l'établissement de l'UQAT en 1983, des relations soutenues se créent avec les Premiers Peuples.

Les exemples de concertation avec les membres des Premières Nations et les Inuit sont nombreux : création de programmes de formation, mise sur pied du Service Premiers Peuples, accueil de colloques sur les réalités autochtones, mise en place de comités consultatifs et de cogestion entre les partenaires autochtones et l'UQAT, création de formations reconnues provincialement, construction du Pavillon des Premiers Peuples au campus de Val-d'Or, sans oublier les nombreux projets de recherche impliquant les Autochtones. En somme, une relation de confiance, bâtie sur plusieurs décennies, caractérise l'UQAT et les nations autochtones.

Grâce à une concertation soutenue avec les Autochtones, l'UQAT déploie maintenant un principe de reconnaissance territoriale unique et authentique. Pour l'Université, la reconnaissance territoriale est un principe de réciprocité et de respect envers les Premiers Peuples qui habitent le territoire depuis des millénaires. C'est également un engagement sur le chemin de la réconciliation que pose l'UQAT envers les peuples autochtones.

Cette étape de plus dans la relation de confiance et de réciprocité entre l'UQAT et les Premiers Peuples doit être perçue non pas comme une finalité, mais plutôt comme un pas de plus

sur le chemin du respect que l'UQAT souhaite insuffler dans cette relation précieuse empreinte de solidarité et de richesse.

C'est donc pour cette raison que le principe de reconnaissance territoriale est compris par l'Université comme un processus dynamique, évolutif, tout comme le sont d'ailleurs les relations humaines. Afin de s'en assurer, il sera important de valider l'énoncé de reconnaissance territoriale à intervalles réguliers et sa transformation en actions concrètes élaborées par le comité de reconnaissance territoriale.

Cette validation donnera l'occasion à l'UQAT de mûrir dans le temps ses liens avec les Premiers Peuples et de s'assurer que les moyens déployés répondent toujours aux besoins des Autochtones de la région.

# Une reconnaissance territoriale soutenue par les plans de l'Université

**Par son plan d'action L'UQAT et les peuples autochtones 2019-2024, ainsi que de son plan de développement 2020-2025, l'UQAT s'est dotée d'importants leviers qui permettent d'aller de l'avant avec des dossiers prioritaires au sein du milieu autochtone, comme celui de la reconnaissance territoriale.**

L'objectif général du plan d'action L'UQAT et les peuples autochtones 2019-2024, lancé en 2019, est de renforcer l'engagement de l'UQAT auprès des peuples autochtones et de coconstruire un environnement d'éducation favorisant la sécurisation culturelle et la décolonisation des savoirs.

Quatre orientations stratégiques composent ce plan d'action, soit :

- 1** Contribuer au développement des compétences des étudiantes et étudiants autochtones et allochtones;
- 2** Bonifier l'expérience étudiante des effectifs autochtones et allochtones;
- 3** Contribuer, par la recherche et la création, au mieux-être des peuples autochtones;
- 4** Contribuer à l'amélioration des relations intercommunautaires.

En se fondant sur ce plan d'action, le plan de développement institutionnel 2020-2025 démontre bien la prise de position claire de l'UQAT par rapport aux peuples autochtones avec son quatrième enjeu de façonner l'avenir conjointement avec les Premiers Peuples.

Le processus de reconnaissance territoriale mis de l'avant par l'UQAT fait écho à ces deux plans de l'Université.



# Une démarche de cocréation sincère

**C'est le Service Mamawi Mikimodan (faire ensemble) qui a coordonné le dossier de reconnaissance territoriale.**

Incarné par des membres d'expérience du personnel, ce nouveau service, rattaché au vice-rectorat à la réconciliation et au développement international et partenarial (VRRIP), offre un soutien à la réconciliation par l'éducation et le dialogue et s'assure de travailler en étroite concertation avec les Premiers Peuples, afin d'incarner un processus conjoint et authentique quant à la reconnaissance territoriale.

Un comité ad hoc et paritaire a été créé. Son mandat était de réfléchir à la notion de reconnaissance territoriale et d'élaborer un énoncé de reconnaissance territoriale, ainsi que des actions concrètes pour ancrer le tout au sein de l'UQAT.

**Afin de concrétiser son mandat, le comité a travaillé selon les principes d'actions suivants :**

- Respect des personnes, de leurs points de vue et des savoirs différents pour une collaboration fructueuse et un codéveloppement des connaissances;
- Réciprocité des connaissances transmises afin que les échanges soient faits dans un esprit donnant-donnant;
- Empathie entre les membres du comité, dans la prise en considération des recommandations et des conseils émis.

Sur la base de trois critères visant la représentativité, soit les connaissances et expériences en lien avec le territoire et la reconnaissance territoriale, la diversité de représentation des membres des Premiers Peuples qui fréquentent et composent l'UQAT et la disponibilité et l'intérêt à participer aux travaux du mandat, le comité a été formé de 15 personnes.

Des gens aux parcours différents et riches, issus autant de la communauté universitaire que de différentes nations autochtones, telles que anicinape, atikamekw, crie et innue, ont donc pris part à ce vaste chantier. Le comité a réuni des actrices et acteurs clés autochtones et non autochtones de divers horizons, qui ont des connaissances et des expériences uniques en lien avec le territoire, les Autochtones, l'éducation, les cultures, les langues, etc.

## Le comité de reconnaissance territoriale était formé de :

- > **Tom Mapachee, aîné anicinape, Pikogan**  
Aîné anicinape, Tom a été impliqué dans le milieu de l'éducation plusieurs années et met de l'avant la langue anicinape.
- > **Isabelle Mapachee, Anicinape, Pikogan**  
Danseuse de pow-wow et passeuse culturelle, Isabelle se dévoue également pour le bien-être des gens de sa communauté.
- > **Nadine Gaudaur, Anicinape, Timiskaming First Nation**  
Nadine travaille pour la Croix-Rouge et se déplace régulièrement dans les communautés autochtones du nord de l'Ontario.
- > **Allan McLaren, Anicinape, Timiskaming First Nation**  
Passionné de musique, Allan a travaillé pour sa communauté de Timiskaming First Nation en tant qu'administrateur des services de soutien en éducation [education support services administrator].
- > **Kigos (Kevin) Papatie, Anicinape, Kitcisakik**  
Cinéaste, Kigos porte à l'écran le territoire anicinape en plus de s'impliquer activement dans l'organisme Minwashin.
- > **Sipi Flamand, Atikamekw Nehirowisiw, étudiant au deuxième cycle, UQAT**  
Sipi est chef de la communauté de Manawan et auteur d'un ouvrage sur l'autodétermination des Peuples autochtones. Il s'intéresse également aux ordres juridiques autochtones dans le cadre de sa maîtrise.
- > **Bérénice Mollen-Dupuis, Innu, Service de la formation continue, UQAT**  
Bérénice perle avec autant de doigté qu'elle défend les enjeux autochtones. Elle est conseillère en développement d'affaires aux dossiers autochtones au Service de la formation continue.
- > **Philippe Nadon, étudiant au troisième cycle, UQAT**  
Dans le cadre de son parcours doctoral, Philippe s'intéresse à la gouvernance autochtone, à l'autochtonie urbaine et à la participation politique autochtone. Sa thèse porte sur l'expression du droit à l'autonomie gouvernementale autochtone en milieu urbain au Québec.
- > **Véronique Paul, Unité de recherche, de formation et de développement en éducation en milieu autochtone (URFDEMA), UQAT**  
Véronique est professeure régulière en sciences de l'éducation et membre de l'URFDEMA. Elle a rédigé, avec deux collaboratrices inuit, un ouvrage sur le mouvement de prise en charge locale de la scolarisation par les Inuit.
- > **Sébastien Brodeur-Girard, École d'études autochtones, UQAT**  
Professeur à l'École d'études autochtones, Sébastien s'intéresse particulièrement à l'histoire et aux droits des peuples autochtones.



> **Éric Rosa, Institut de recherche en mines et en environnement (IRME), UQAT**

Éric est professeur à l'IRME et membre du Groupe de recherche sur l'eau souterraine (GRES). Ses travaux l'amènent à travailler avec la Nation Crie à propos des eaux souterraines.

> **Linh Tran, Vice-rectorat à la réconciliation et au développement international et partenarial (VRRIP), UQAT**

Linh est vice-rectrice. Le Vice-rectorat qu'elle chapeaute déploie des dossiers autochtones universitaires quant à la décolonisation, l'autochtonisation et la réconciliation.

> **Janet Mark, Eeyou, Service Mamawi Mikimodan, UQAT**

Janet est conseillère stratégique à la réconciliation et à l'éducation autochtone. Au fil des années, par son travail et ses implications, elle a contribué à mettre de l'avant une vaste gamme de services à l'intention de la population autochtone.

> **Frédérique Cornellier, Service Mamawi Mikimodan, UQAT**

Frédérique est conseillère en développement de projets autochtones. L'ensemble de son parcours professionnel s'inscrit dans un désir de justice sociale et d'autodétermination pour les Premiers Peuples.

> **Chantal Gervais, campus de Val-d'Or, UQAT**

Chantal est secrétaire de direction et elle a un intérêt marqué pour les enjeux autochtones.

# La démarche sous forme chronologique

**Tout au long des travaux du comité, le mot *pekatc* (mot en anicinapemowin) a rythmé le cheminement de nos réflexions et décisions.**

Ce terme, qui signifie « prendre le temps », nous a permis de respecter la cadence et l'engagement de chacune et chacun, tout en s'inscrivant dans un désir formulé par les Autochtones de faire les choses avec soin, sans se presser. Pour reprendre les termes de Tom Mapachee, *pekatc* permet d'aller vers les Anicinapek afin de les connaître et de les comprendre.

Tels qu'illustrés ci-dessous, les travaux et réflexions du comité de reconnaissance territoriale se sont échelonnés sur plusieurs mois. Cette façon de faire, soit celle de prendre le temps d'y aller à un rythme adéquat, a permis aux membres du comité d'avancer progressivement et de bonifier leurs réflexions.

## Hiver 2022

Mise en place du comité et amorce des réflexions

## Printemps – été 2022

Rencontres avec des personnes invitées, échanges, rechercher et documentation en lien avec la reconnaissance territoriale

## Été 2022

Rédaction de l'énoncé par le sous-comité de rédaction

## Automne 2022

Validation du principe par le comité et début des consultations internes à l'UQAT

## Hiver 2023

Adoption du principe par le conseil d'administration de l'UQAT

## Été 2023

Lancement du principe de reconnaissance territoriale



**Une série de rencontres de janvier à décembre 2022 a été proposée aux membres. Les rencontres des cinq premiers mois ont été plus soutenues, les membres se réunissant une fois par mois de janvier à mai.**

La première rencontre a permis au comité de se familiariser avec la mission et la vision de l'UQAT ainsi que d'en apprendre davantage sur les différents énoncés de reconnaissance territoriale ailleurs au Canada grâce à une présentation de Sébastien Brodeur-Girard. Encore plus important, chaque membre a pu nommer ce que cette démarche représentait sur le plan personnel.

Les trois rencontres suivantes ont visé à écouter différentes personnes invitées pour leur expertise afin qu'elles communiquent leur point de vue concernant la reconnaissance territoriale. Les membres ont eu l'occasion de rencontrer Alexis Wawanoloath, Richard Kistabish, Maurice J. Kistabish, Pauline Lameboy, Pierre Corbeil, Éric Cardinal et Carole Lévesque. À cela s'est ajouté le visionnement de capsules vidéo de Mélissa Mollen-Dupuis présentées sur Espaces Autochtones. Les membres ont également lu des textes d'autrices et d'auteurs autochtones et le compte-rendu d'une présentation de Geneviève Paquette, directrice de la Fondation des Canadiens de Montréal pour l'enfance, portant sur le sujet de la reconnaissance territoriale.

Il importe également de préciser qu'en plus de ces invitées et invités, plusieurs personnes autochtones ont été approchées pour prendre part à la démarche d'écoute et de partage mise en place afin de nourrir le comité. Malheureusement déjà grandement occupées, elles n'ont pas été en mesure de participer, et ce, pour plusieurs raisons. Ce constat nous a permis de prendre conscience encore plus clairement la sursollicitation des individus en milieu autochtone.

Entre les rencontres, des lectures et des visionnements étaient transmis à l'ensemble du groupe dans le but d'inviter les membres du comité à poursuivre leurs réflexions. Aussi, afin de conserver les idées proposées tout au long du processus, une compilation de celles-ci était effectuée après chaque rencontre.

Un bilan a été rédigé à partir de ces mots-clés et idées proposés et il a été présenté aux membres lors de la journée de brassage d'idées.

La cinquième rencontre a eu lieu à Val-d'Or. La journée de brassage d'idées a permis de faire le bilan sur l'avancement des réflexions du comité et des propos communiqués par les personnes invitées. Trois personnes aînées anicinapek, soit Alice Jérôme de Pikogan et Bernadette Cooper et Gilles Wabanonik, de Lac-Simon, ont fait l'honneur au comité de participer à la rencontre. Leurs riches paroles, échangées lors du cercle de parole en matinée, ont guidé les membres tout au long de la journée. En après-midi, le recteur s'est joint au groupe lors des ateliers de brassage d'idées, qui ont regroupé les membres en petites équipes, afin de concrétiser les actions concrètes et les termes à prioriser pour la rédaction de l'énoncé de reconnaissance territoriale. De cette journée riche en échanges et en apprentissages, les mots sincérité, authenticité et cœur sont fortement ressortis. Ce vocabulaire a teinté la suite des travaux du comité.

À la suite du brassage d'idées, un sous-comité de rédaction a été mis sur pied. Pendant la période estivale, ce sous-comité a élaboré un énoncé de reconnaissance territoriale et a mis en lumière des actions concrètes permettant d'inspirer les membres de la communauté universitaire à aller de l'avant avec le principe de reconnaissance territoriale.

Début septembre, le comité s'est réuni de nouveau afin de valider l'énoncé et les actions concrètes élaborés pendant l'été. Cette rencontre a permis de clarifier la démarche de rédaction, de préciser certains termes utilisés et de bonifier l'énoncé afin de refléter avec justesse les réflexions des membres. La démarche de consultations internes auprès de la communauté universitaire de l'UQAT, qui s'est déployée pendant tout l'automne, a pris son envol à la suite de cette sixième rencontre du comité.

À la mi-décembre, à la fin du processus de consultations internes, les membres du comité ont pris part à une rencontre afin de dresser un bilan des échanges et des questions soulevées lors des séances de consultations. Comme certains termes suscitaient beaucoup d'interrogations, il a été nécessaire de préciser ou de modifier ceux-ci, ce qui a été réalisé en comité.

Cette dernière rencontre de l'année 2022 a permis de rédiger la version finale de l'énoncé de reconnaissance territoriale et des actions concrètes.

En somme, tout au long du processus, des personnes inspirantes ont généreusement donné de leur temps et fait part de leurs réflexions. Nous souhaitons les remercier chaleureusement; sans elles, la démarche n'aurait pas eu la même profondeur et authenticité. Un énorme *MIGWETC* à chacune et à chacun.

Pendant l'automne 2022, le Service Mamawi Mikimodan a mené un processus de consultations internes au sein de l'UQAT afin de sensibiliser et de familiariser la communauté universitaire à la reconnaissance territoriale. Ces moments visaient également à permettre aux gens de poser des questions, d'apporter des suggestions et d'échanger sur le sujet.

Trois rencontres ont été proposées au mois de novembre 2022 : une rencontre a eu lieu à distance, une rencontre s'est tenue en présentiel au campus de Val-d'Or et une rencontre, elle aussi en présentiel, s'est déroulée au campus de Rouyn-Noranda.

### Différentes instances de l'UQAT ont été informées et consultées en parallèle, soit :

- Le conseil d'administration (à deux reprises)
- Le comité de direction stratégique
- L'École d'études autochtones
- Le comité des cadres
- L'URFDEMA
- La Commission des études

Il importe d'ajouter à cela qu'il était primordial de consulter les étudiantes et étudiants autochtones de l'UQAT. Même si ces personnes avaient la possibilité de participer à l'une des rencontres proposées en novembre, le comité leur a acheminé un courriel comprenant un vidéo explicatif qui présentait l'entièreté de la démarche, ainsi que l'énoncé et les actions concrètes. Les personnes qui le souhaitaient pouvaient par la suite communiquer avec le Service Mamawi Mikimodan pour échanger, répondre à leurs questions ou apporter des précisions.



# Le fil de nos réflexions

**L'année 2022 a été marquée par des discussions, des rencontres et des lectures à propos de la reconnaissance territoriale.**

Tout cela a enrichi l'ensemble du processus mis en place.

Des pistes et des mots-clés significatifs ont émané de nos réflexions et ont permis de mieux saisir les subtilités de ce principe de réconciliation en contexte éducatif, et d'aller même au-delà de celui-ci.

## Trois mots centraux à nos réflexions

### Respect

Le respect est une habileté du savoir-être qui est essentielle dans les relations que nous entretenons. Le principe de reconnaissance territoriale, par son énoncé et ses actions, demande à être mis de l'avant dans le respect des Premiers Peuples, créant ainsi un environnement sain et favorable aux échanges et aux rencontres. C'est grâce à une attitude respectueuse que nous pourrons progresser sur le chemin de la réconciliation.

### Reconnaissance

Il est primordial de reconnaître avec respect cet intarissable héritage qui foisonne au sein des cultures autochtones. Il importe de souligner l'apport des Premiers Peuples, en matière de savoirs, de cultures, de langues, d'histoire, de présence, d'éthique, d'ordres juridiques, etc. Cette reconnaissance vient ainsi visibiliser et donner toute la valeur qui lui revient aux peuples autochtones.

### Héritage

L'héritage fait référence à la transmission des savoirs, des connaissances et des traditions, de génération en génération. Nous honorons les ancêtres pour ce riche héritage livré au fil des millénaires.

# Le cœur au centre de la démarche

## Croire

Adhérer au principe de reconnaissance territoriale, c'est donc y croire.

## Sincérité

Ainsi, aller de l'avant en prononçant l'énoncé démontre la sincérité de la démarche.

# La rédaction de l'énoncé

## Importance des mots

Comme le démontre l'importance de la patience et du temps dans le processus de réflexion mené par le comité de reconnaissance territoriale, chaque mot a été choisi avec soin afin de veiller à la justesse et à la vérité de l'énoncé.

## Éviter les répétitions

Les répétitions ne rendent pas l'énoncé plus vivant ou présent. Il importe de choisir les bons moments pour le prononcer ou l'écrire. Comme le dit l'expression québécoise : « Trop, c'est comme pas assez ».

## Rendre visible

Les peuples autochtones subissent encore de l'invisibilité dans la société québécoise et canadienne. Il importe de changer cette réalité et de souligner leur présence millénaire.

## Nouvelle formule

La formule de l'énoncé s'éloigne de ce qui est présent dans d'autres établissements postsecondaires au Québec. Cela s'explique simplement : les membres du comité de reconnaissance territoriale, les personnes invitées et les personnes aînées impliquées ont mis en commun leurs réflexions, qui ont émergé du cœur. L'énoncé vise à mettre le tout en lumière.

# Se projeter grâce au principe de reconnaissance territoriale

## Engagement

En adoptant le principe de reconnaissance territoriale, l'UQAT énonce clairement qu'elle est prête à pleinement reconnaître l'apport des peuples autochtones à la société, et plus précisément encore au monde de l'éducation. De plus, afin de soutenir ce principe, l'Université a la volonté de déployer des actions concrètes.

## Dialogue

L'énoncé, et les actions qui le soutiennent, ouvre la porte vers la rencontre de l'Autre. C'est un appel au dialogue sincère afin de rapprocher les peuples.

## Levier important

La reconnaissance territoriale devient pour l'Université un socle sur lequel solidifier sa position sur le chemin de la réconciliation. Cet engagement permettra également de soutenir les initiatives et les actions concrètes qui seront déployées dans les prochaines années.

## Sensibilisation

L'entière de la démarche, l'énoncé et les actions concrètes serviront de moyens de sensibilisation afin de rendre visibles les peuples autochtones, de diminuer la méconnaissance à leur égard et de les soutenir dans leur affirmation.

## Aller plus loin

Un aspect majeur a été mentionné dès la première rencontre du comité de reconnaissance territoriale, soit l'importance de lier des actions concrètes à l'énoncé afin de le rendre participatif et dynamique. Selon les membres, sans action concrète, la reconnaissance territoriale perd de son sens et de sa valeur. Ainsi, l'adoption du principe de reconnaissance territoriale représente la première étape, qui doit être suivie par plusieurs pas sur le chemin de la réconciliation par la mise en place de gestes concrets qui reconnaissent la place des Premiers Peuples au sein de l'Université.



## Éducation

L'éducation représente une force incontournable afin de diminuer l'écart de scolarité entre les peuples autochtones et la population québécoise. Comme le dit si bien Murray Sinclair, juge ojibwé et commissaire au sein de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada, « C'est justement parce que l'éducation est l'outil principal de l'oppression des peuples autochtones et de l'éducation erronée de tous les Canadiens que nous avons conclu que l'éducation est la clé de la réconciliation ».

**Le comité a aussi cru nécessaire de souligner cinq facteurs de réussite à l'adoption du principe de reconnaissance territoriale par l'UQAT, afin de s'assurer que soient mises en place les actions concrètes :**

1. Avoir des budgets cohérents avec la mise en place des actions concrètes;
2. Avoir une personne ou un service qui se consacre au suivi du principe de reconnaissance territoriale (Service Mamawi Mikimodan);
3. Établir une durée de trois à cinq ans avant un renouvellement du principe;
4. Assurer un suivi public des actions concrètes;
5. Faire des présentations du guide de référence au sein de la communauté universitaire (sensibilisation du personnel de l'UQAT).

# L'histoire des Anicinapek

**Les Anicinapek, comme plusieurs autres nations autochtones sur l'île de la Tortue (Amérique du Nord), décrivent leur présence sur leur territoire comme datant de « temps immémoriaux ».**

Richard Kistabish explique que les Autochtones ne font pas référence à une ligne de temps chronologiquement occidentale et linéaire, mais à des événements qui démontrent que leur présence remonte immédiatement après la fin de la dernière glaciation. Il importe de prendre en considération les traditions orales des communautés qui témoignent d'une présence locale remontant à des milliers d'années. Par exemple, les Abitibiwinnik se désignent comme les gens du lac Abitibi, ce qui voudrait dire là où « les eaux se séparent », alors que le lac Témiscamingue auquel s'associent les membres de la communauté de Timiskaming First Nation signifie « eau profonde ». La toponymie extensive et précise des Anicinapek témoigne ainsi d'une connaissance profonde du territoire acquise à travers plusieurs générations.



Le territoire occupé par les Anicinapek est immense. Cette grande nation fait partie de la famille culturelle et linguistique algonquienne. Les Anicinapek ont aussi fait partie d'un vaste réseau commercial qui reliait plusieurs nations. Ils échangeaient notamment avec les Eeyouch (Cris), situés plus au nord.

Les Anicinapek ont développé plusieurs technologies de chasse, piégeage et pêche afin de se nourrir et se vêtir. Chaque bande anicinape se déplaçait de façon méthodique sur son territoire au cours des six saisons<sup>1</sup>. L'hiver se vivait en petit groupe familial sur une partie distinctive du territoire, dont les limites étaient connues des autres familles. Durant l'été, les gens se rassemblaient à des endroits spécifiques lors des regroupements estivaux où se pratiquaient des mariages, des cérémonies et des relations diplomatiques. Plus tard, ces lieux de rassemblements ont coïncidé avec les activités des postes de traites des fourrures et des missions chrétiennes.

<sup>1</sup>Dans la culture anicinape, six saisons se déploient dans une année, soit pipon (hiver), sigon (pré-printemps), minokamin (printemps), nipin (été), takwagin (automne) et pitci pipon (pré-hiver).

La venue de prêtres en territoire anicinape, qui séjournèrent de façon prolongée pendant la période estivale, visait à remplacer les pratiques et les croyances traditionnelles tout en officiant des célébrations religieuses comme des mariages et des baptêmes. Les débuts de la colonisation de l'Abitibi et du Témiscamingue, ainsi que l'exploitation minière et forestière qui l'accompagne, ont affecté la capacité de peuple anicinape à occuper son territoire de la façon dont il l'a toujours fait. De plus, le territoire ancestral a été coupé par la création de la frontière provinciale entre le Québec et l'Ontario. L'arrivée permanente des colons non autochtones était favorisée à travers des plans de colonisation gouvernementaux qui facilitaient l'obtention de lots privés, alors que les Autochtones étaient repoussés et parfois même criminalisés.

Les Anicinapek ont tout de même participé au développement économique du Québec en travaillant à la construction des routes, des chemins de fer et de la foresterie à titre d'employés salariés. Ils échangeaient aussi de la viande sauvage contre du thé et de la farine avec les premiers colons. À cette époque, des accusations de consommation d'alcool ou de possession d'articles fabriqués d'originaux suffisaient pour causer des ennuis à une personne anicinape.

Dès 1955, plusieurs jeunes Anicinapek sont dans l'obligation de fréquenter des pensionnats, notamment celui de Saint-Marc de Figuiery près d'Amos, de Spanish River et de Kenora en Ontario, de Pointe-Bleue à Roberval et le pavillon Notre-Dame de Louvicourt au Québec. Cette difficile période a provoqué un bris familial et culturel.

Aujourd'hui, plusieurs personnes âgées anicinapek racontent leurs expériences et continuent de promouvoir la guérison et l'éducation afin de demander justice.

Il est important de souligner que chaque bande et chaque communauté détient sa propre histoire et ses particularités, c'est-à-dire, les chemins, les voies navigables et les portages empruntés à travers le territoire par leurs ancêtres, les inondations ou les déplacements subis collectivement, l'histoire souvent contestée autour de la création de leur réserve, les conséquences des politiques coloniales sur les familles, ou encore, la mise sur pied de leur première école. Il convient également de rappeler la vivacité des communautés anicinapek envers leur pleine occupation, leur appartenance et leur compréhension du territoire, encore maintenant.

Aujourd'hui, le peuple anicinape continue de faire preuve d'une vivacité et d'une détermination remarquables pour réclamer, occuper, préserver et comprendre le territoire auquel il appartient.



# L'énoncé de reconnaissance territoriale

L'énoncé de reconnaissance territoriale entériné par le conseil d'administration de l'UQAT se lit comme suit en français puis en anicinabemowin :

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue reconnaît qu'elle se situe au sein du *Nitakinan*, *anicinape aki*. Elle reconnaît que le *Nitakinan* est le berceau de langues, de cultures et d'identités autochtones. De plus, ce territoire est un haut lieu de transmission des savoirs, d'échanges et de guérison.

*NISITOTAMOK ECI ONAKISIK* Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue *KITCI KIKINOAMATIWIWAM ANICINAPE AKIKAK, NITAKINAN KA ICINIKATEK. OKIKENTANAWA IIMA PITIKAMIK NITAKINAN EKI OTCISEKIN ICIKICWEWINAN, ICITWAWINAN ACITC ANICINAPE INENTAKOSIWINAN. MI ACITC WETCIMAKAKIN IIMA AKIKAK KITCI KI ACOWI MIKIWANIWAK KIKINOAMAKEWINAN, MECKOTONIKEWINAN ACITC KIKEWINAN.*

Aujourd'hui, le territoire sur lequel se trouve l'UQAT accueille de nombreuses nations, issues des communautés territoriales et urbaines. L'UQAT souligne que ses instances et activités sont également accueillies au cœur d'autres territoires des Premiers Peuples.

*NOKOM KITCI MANE PEPAKAN ANICINAPEK ICAWAK IIMA UQAT KITCI KIKINOAMATIWIWAM, AIANOTCIKOTC MANEWEK ANICINAPEWAKIN ACITC OTENAN OTCIWAK. AIANOTCIKOTC ANICINAPEWAKIN OTINIKATEWAN APITC MIKIMOWATC UQAT ACITC KEKON WI ICITAWATC.*



L'UQAT est consciente qu'elle s'inscrit au sein d'un système issu de la colonisation. Les établissements scolaires ont longtemps été utilisés à des fins d'assimilation, notamment par l'imposition des pensionnats. Des effets négatifs continuent à se faire sentir à ce jour.

*OKIKENTANAWA UQAT EKI OTAPINIKATENIK  
OTAKIMIWA EKI TAKWICITC KA WAPISITC. KINWEC  
KI KAKWE ATCITCIKATENI ECI PIMATISIWATC  
ANICINAPEK, TAPICKOTC OTAPINOTCICIMIWA  
EKI MATCIWINAKANIWIWATC KITCI NTA  
KIKINOAMASOWATC WINAWA KA ICI PIMATISIWATC  
KITCI INATISIWATC.*

À la lumière de ces reconnaissances et afin de soutenir la pleine affirmation des Premiers Peuples, l'UQAT s'engage à poser des actions concrètes, notamment via l'éducation et la recherche.

*EKIKENTAMOWATC KA ICISEWATC ANICINAPEK  
ACITC KITCI WITOKAWAKANIWIWATC NAWATC  
KITCI SOKIKAPAWIWATC ANICINAPEK, UQAT  
OKA WITCIAN MAIA KITCI KI MINOSEWATC,  
TAPICKOTC KITCI KIKINOAMAKEWINIKAK ACITC  
NANATAWAPATCIKANIWAK*



# Définitions des termes de l'énoncé

## *Nitakinan*

Afin de bien saisir toutes les nuances de l'énoncé, certains mots gagnent à être expliqués. Commençons par le mot central, *Nitakinan*. Ce terme en anicinapemowin, qui signifie territoire, fait référence à un vaste univers de relations avec le vivant, le non-vivant et le monde des esprits, au sentiment d'appartenance entretenu entre les Autochtones et le territoire ainsi qu'au système de valeurs propre aux cultures autochtones. Les quatre citations suivantes illustrent avec éloquence et profondeur ce qu'est le *Nitakinan* :

« *Aki* c'est la "terre", *Ni Takinan* c'est "notre territoire". Le territoire est notre maison, un mode de vie. Depuis toujours, nos parents, nos grands-parents et arrière-grands-parents nous ont enseigné comment vivre du territoire. *Ni Takinan*, c'est la terre, les arbres, les fruits, l'eau, les rivières, les lacs, les animaux et les poissons. Et nous en faisons partie. La chasse, la trappe, la pêche et la cueillette nous ont été enseignées dans le respect de *Ni Takinan*. » (Carlos Kistabish, Anicinape)

« On était partout chez nous. La forêt c'est notre grande maison, c'est notre pharmacie, c'est notre garde-manger, c'est notre église, c'est notre école. Tout se faisait là, sur le territoire. C'est pour ça que quand on déménageait en canot pour aller à une autre place, on ne se sentait pas dépaysés du tout. On était chez nous! » (Jean-Marc Niquay, Atikamekw Nehirowisiw, Musée McCord).

« Dans la langue crie, le mot "maison" n'existe pas parce que c'est justement l'endroit où l'on se trouve qui devient la maison. Ta maison est toujours la même où que tu sois, tu es toujours à la maison peu importe où tu es sur le territoire » (Kevin Brousseau, Eeyou, Musée McCord).

« Notre voix est faite pour la forêt. Nous parlons comme si nous vivions dans une immense cathédrale à ciel ouvert. Dans la forêt, il n'y a pas de murs de bois, de pierres ou de briques, pas de pieux, pas de cloisons, pas de clôture. Nous vivons ensemble dans un immense silence. [...] La forêt est comme un temple, un lieu sacré où souffle l'esprit. On y parle à voix feutrée par respect pour les animaux et les âmes de nos ancêtres. Je fais mon feu comme vous allumez votre lampe de sanctuaire ou vos lampions » (Témoignage d'un Innu, dans Noël, 1991, p. 70-71).

À la lumière de ces propos, on comprend que le mot *Nitakinan* ne connaît pas les frontières. Les frontières géopolitiques et administratives qui nous régissent aujourd'hui proviennent tout droit de ce besoin de compartimenter et de séparer propre à la culture occidentale et elles sont issues de la colonisation.

Il semble également juste d'ajouter que ce concept, central dans les cultures autochtones, est présent dans toutes les langues autochtones, comme *Nitaskinan* en atikamekw, *Nitassinan* en innu-aimun, *Eeyou-Istchee* en eeyou.



## **Anicinape aki**

Le mot *aki* veut dire terre. Cette portion de l'énoncé précise que l'UQAT se situe au sein du *Nitakinan*, terre anicinape. Elle souligne ainsi la présence millénaire des Anicinapek sur ce territoire. Cette présence se caractérise par des relations, des savoirs, un mode de vie, des expériences et une culture forte qui s'étendent à l'ensemble d'anicinape *aki*.

## **Communautés territoriales et urbaines**

Il a été décidé d'aller de l'avant avec ces termes afin de mettre en lumière autant les personnes autochtones qui habitent en communautés<sup>2</sup> que celles qui habitent en ville. Comme la moitié de la population autochtone au Québec vit en milieu urbain, il s'avère essentiel de souligner leur présence. Le terme communautés territoriales fait donc référence aux communautés, alors que les communautés urbaines évoquent les milieux urbains.

## **Colonisation**

La colonisation est un processus d'effacement des peuples autochtones, encore en cours actuellement, et dont les conséquences se font ressentir de différentes façons. Le modèle éducatif en place s'inscrit dans ce mouvement colonial lorsqu'il reflète uniquement le point de vue de la culture dominante occidentale.

## **Lieu de gouvernance de l'UQAT**

Finalement, il appert important d'apporter une dernière nuance quant à l'énoncé. S'il est vrai que l'UQAT se déploie maintenant à la grandeur du Québec, et même au-delà, le premier paragraphe de l'énoncé précise avec pertinence que le lieu de gouvernance de l'Université se situe au cœur du *Nitakinan*. Le deuxième paragraphe vient d'ailleurs soutenir cette affirmation en mentionnant que l'UQAT est également présente au sein d'autres Premiers Peuples.

<sup>2</sup> Le terme communauté est privilégié à celui de réserve, qui fait référence à la *Loi sur les Indiens*.

# L'énoncé au « je »

**Comme l'énoncé présenté plus haut est davantage destiné à un usage à l'échelle de l'Université, le comité de reconnaissance territoriale propose une version au « je », dans laquelle se retrouve l'entièreté des propos de l'énoncé d'origine.**

**Cette déclinaison se lit comme suit :**



*Je souhaite reconnaître que l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue se situe au sein du Nitakinan, anicinape aki, soit le berceau de langues, de cultures et d'identités autochtones. Ce territoire est un haut lieu de transmission des savoirs, d'échanges et de guérison.*

*Aujourd'hui, le territoire sur lequel se trouve l'UQAT accueille de nombreuses nations, issues des communautés territoriales et urbaines. L'UQAT souligne que ses instances et activités sont également accueillies au cœur d'autres territoires des Premiers Peuples.*

*L'UQAT est consciente qu'elle s'inscrit au sein d'un système issu de la colonisation. Les établissements scolaires ont longtemps été utilisés à des fins d'assimilation, notamment par les pensionnats. Des effets négatifs continuent à se faire sentir à ce jour.*

*À la lumière de ces reconnaissances et afin de soutenir la pleine affirmation des Premiers Peuples, l'UQAT s'engage à poser des actions concrètes, notamment via l'éducation et la recherche.*



# Les actions concrètes

**Les membres du comité de reconnaissance territoriale ont, dès le début des réflexions, mis l'accent sur l'importance de déployer des actions concrètes afin de soutenir l'énoncé de reconnaissance territoriale.**

Plusieurs de ces actions ont été mentionnées tout au long du processus. Celles qui sont proposées ici doivent être comprises comme des idées, et non des limites. Autrement dit, la liste présentée ne doit pas être comprise comme limitative.





## >> Des actions concrètes pour soutenir le principe de reconnaissance territoriale

### Axe vérité

Honorer les personnes âgées (les ancêtres)

Rendre visibles les actions en lien avec la reconnaissance territoriale mises de l'avant par l'UQAT

Reconnaître les impacts du colonialisme

Nommer les pavillons en langues autochtones

Offrir un cours sur les réalités autochtones à tous les étudiants et étudiantes de l'UQAT

Mettre en place un bottin des personnes-ressources autochtones

Former et sensibiliser le personnel de l'UQAT sur les enjeux et les réalités autochtones

### Axe reconnaissance

Créer des bourses pour les étudiantes et étudiants autochtones

Favoriser l'embauche de personnes autochtones

Remettre des doctorats honorifiques à des personnes autochtones

Nommer les pavillons et traduire les affichages en langues autochtones

Offrir un taux convenable pour rémunérer les personnes autochtones invitées à prendre la parole à l'UQAT

Mettre de l'avant l'origine du mot « Abitibi-Témiscamingue », qui est en anicinabemowin, et l'écrire en anicinabemowin

Offrir un cours sur les réalités autochtones à tous les étudiants et étudiantes de l'UQAT

Reconnaître les savoirs et les connaissances des Autochtones

Créer des espaces où les langues autochtones sont visibles et vivantes

### Axe éducation et savoirs

Repenser les principes PCAP® quant à la propriété des données

Reconnaître les savoirs autochtones

Mettre sur pied et poursuivre le coenseignement et la recherche collaborative

Prioriser les recherches et le développement de programme en lien avec les enjeux des nations autochtones

Enseigner sur le territoire

Mettre de l'avant les savoirs traditionnels dans l'enseignement

Offrir un cours sur les réalités autochtones à tous les étudiants et étudiantes de l'UQAT

### Axe alliance et partage

Favoriser l'importance des différents savoirs (faciliter la complémentarité)

Utiliser des termes en langues autochtones dans les cours et les publications de l'UQAT

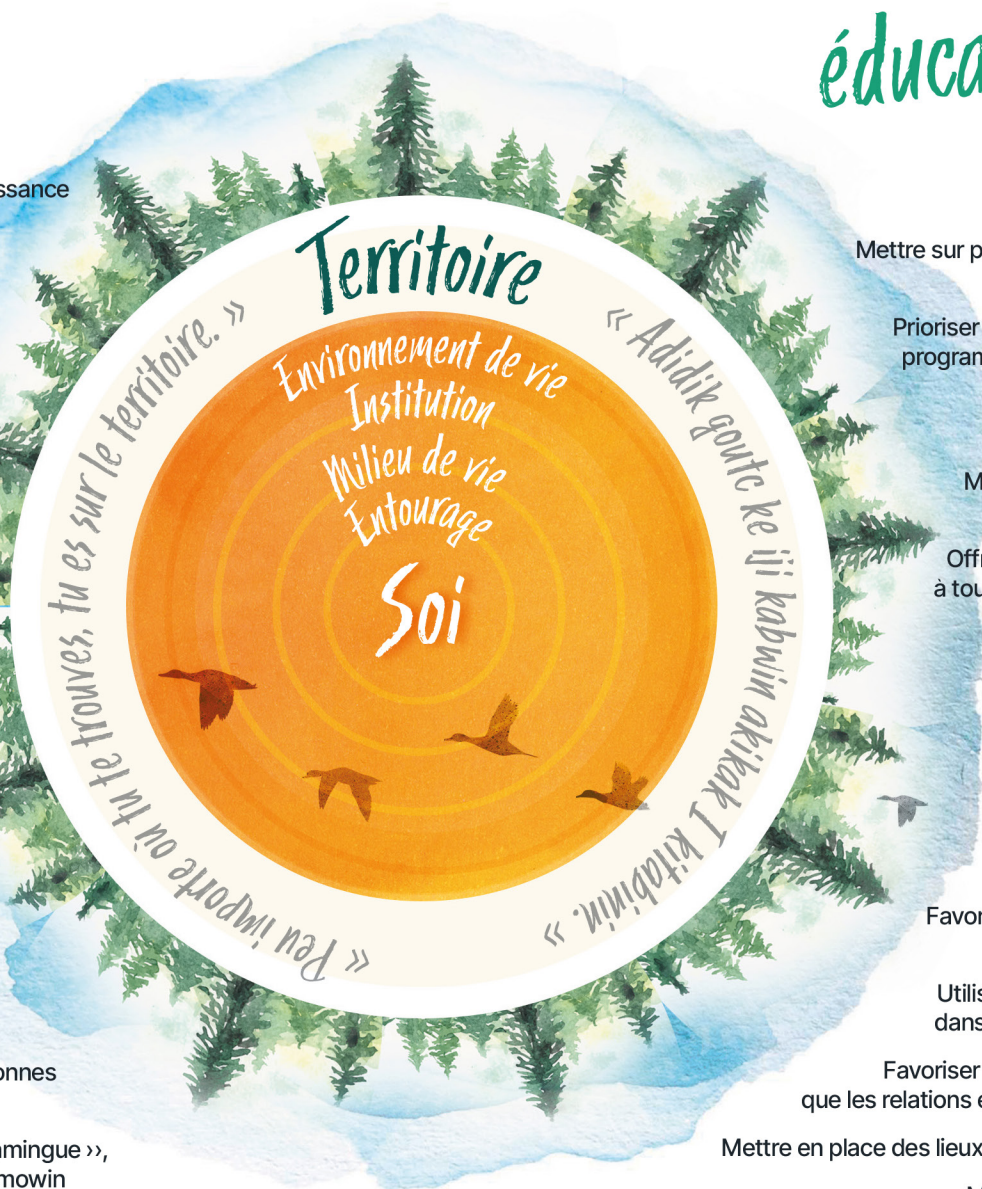
Favoriser les relations intergénérationnelles ainsi que les relations entre Autochtones et non-Autochtones

Mettre en place des lieux d'échanges à l'UQAT et sur le territoire

Mettre en place des espaces communs : des lieux culturels pour favoriser les rencontres

Restaurer des liens d'amitié

Mettre en place une journée pour honorer les aînées et aînés





**Les actions concrètes ont été mises en relation de façon circulaire et complémentaire et visent à rendre l'énoncé et l'engagement de l'UQAT vivants et dynamiques. Ces actions représentent un point de départ et invitent chacune et chacun à aller plus loin en s'impliquant concrètement.**

Au centre de l'illustration, on retrouve le Soi, car il importe d'abord que chaque personne qui évolue au sein de l'Université se sente concernée par le principe de reconnaissance territoriale. Chacune et chacun d'entre nous doit prendre le temps d'effectuer un exercice d'autoréflexion en se questionnant sur ses propres conceptions et préconceptions quant aux peuples autochtones.

Cette première étape terminée, tant par les membres de la communauté universitaire que par l'établissement lui-même, permettra alors aux actions concrètes de prendre leur envol.

C'est ainsi que toutes et tous inspireront leur entourage, leur milieu de vie, l'Université et l'environnement de vie.



Les actions concrètes sont regroupées en quatre axes, soit éducation et savoirs, alliance et partage, reconnaissance et vérité. Certaines actions sont propres à un axe en particulier alors que d'autres se trouvent dans plus d'un axe à la fois.

Ces actions se nourrissent l'une l'autre et permettent de rendre visibles la place et les savoirs des peuples autochtones.

Si certaines actions concernent l'Université, d'autres sont à portée de toutes et de tous.

# L'utilisation de l'énoncé de reconnaissance territoriale et le déploiement des actions concrètes

**Cette section du guide vise à outiller les membres de la communauté universitaire pour la mise en pratique de l'énoncé de reconnaissance territoriale et le déploiement des actions concrètes.**

## Quand utiliser l'énoncé?

L'utilisation complète de l'énoncé peut se faire à plusieurs moments dans le calendrier universitaire, par exemple lors de la collation des grades, lors du déjeuner de la rentrée, lors de galas ou d'événements de reconnaissance, lors de l'ouverture de colloques ou d'autres événements scientifiques et lors de l'ouverture d'écoles d'été ou de semaines intensives de cours. Il appartient en fait à l'ensemble des membres de la communauté universitaire de s'approprier cet énoncé et de le mettre de l'avant. Lorsqu'il est choisi de lire l'énoncé, il est fortement suggéré de nommer une personne responsable pour accomplir le tout. En le sachant d'avance, cela permet à cette personne de se familiariser avec l'énoncé et de se sentir à l'aise lors de l'allocution.

Pour certaines et certains, il se peut, par la nature de l'événement ou du moment, que l'énoncé semble trop long à prononcer. Il est alors de la responsabilité de la personne de faire preuve de jugement, de présenter le tout adéquatement et d'écouter son cœur en le faisant. En prenant préalablement connaissance de l'entièreté de l'énoncé, il s'avèrera plus facile d'adapter l'énoncé et de choisir quelle section de celui-ci mettre de l'avant en version abrégé.

## Je crois en l'utilité de l'énoncé, mais suis-je dans l'obligation de faire quelque chose?

De nombreux appels à l'action, proposés par une variété de commissions d'enquête<sup>3</sup>, soulignent l'importance de s'engager afin de lutter contre la méconnaissance généralisée quant aux réalités des Premiers Peuples. Ces appels à l'action s'adressent aux gouvernements, aux institutions et à la population. Il est de la responsabilité de chacune et chacun de prendre part à ces engagements. Le principe de reconnaissance territoriale dans son ensemble, par son énoncé et ses actions concrètes, représente plusieurs moyens qui permettent de contribuer aux changements sociaux nécessaires. La lecture de l'énoncé constitue un geste concret. Plusieurs autres sont également possibles, comme le démontre l'illustration des actions concrètes.

## Si je ne suis pas au sein du Nitakinan, qu'est-ce que je fais?

D'autres personnes se demanderont peut-être quoi faire de l'énoncé lorsqu'elles se retrouveront ailleurs qu'au sein du Nitakinan. Dans cette situation, il est important que les personnes concernées prennent le temps de s'informer du lieu où elles se trouvent et de la population qui le parcourt depuis des millénaires. Une fois de plus, il incombe à chaque individu de faire preuve d'ouverture, de curiosité, de respect et de bienveillance en allant à la rencontre des Premiers Peuples afin de mieux connaître et comprendre le territoire.

Notons que les membres de l'équipe Mamawi Mikimodan peuvent conseiller les membres du personnel qui souhaiteraient s'informer davantage sur les questions autochtones et connaître les ressources disponibles pour mieux saisir ces réalités.

## Y a-t-il d'autres façons de promouvoir l'énoncé?

Certaines et certains voudront peut-être l'insérer dans leurs plans de cours, d'autres préféreront le lire à voix haute en début de session, d'autres encore souhaiteront l'ajouter à même leur signature électronique. Toutes ces possibilités se présentent à nous. Ce qu'il faut retenir, c'est que cette démarche se veut authentique et sincère. Ces deux mots peuvent ainsi vous guider dans l'utilisation que vous ferez de l'énoncé de reconnaissance territoriale.

Intégrer l'énoncé de reconnaissance territoriale à son cours mènera fort probablement à répondre à des questions de la part des étudiantes et étudiants. Il importe de se préparer à cet échange et de faire preuve d'humilité.

<sup>3</sup> Comme la Commission royale sur les peuples autochtones (1996), la Commission de vérité et de réconciliation du Canada (2015), l'Enquête nationale sur les femmes et les filles disparues et assassinées (2019) et la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics (2019).

### **Dois-je mettre de l'avant l'énoncé uniquement lorsqu'il y a des personnes autochtones impliquées ou présentes?**

La méconnaissance atteint l'ensemble de la population québécoise. L'énoncé est un outil qui permet notamment de sensibiliser la communauté universitaire et la population aux réalités et aux enjeux des Premiers Peuples. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de rétablir la vérité et de créer des ponts vers la réconciliation. Ainsi, même si aucune personne autochtone n'est présente ou n'est impliquée dans l'événement en question, encourager la lecture de l'énoncé de reconnaissance territoriale représente un moyen d'éduquer les gens et de les amener à réfléchir à leurs préconceptions quant aux peuples autochtones.

### **Les actions concrètes m'interpellent, comment puis-je participer?**

Les actions concrètes peuvent être déployées de plusieurs façons. Certaines concernent l'Université, alors que d'autres ont une portée plus individuelle. Il importe d'abord de se positionner face à celles-ci et de décider comment vous souhaitez participer, car plusieurs choix s'offrent à vous. Il est possible de suivre des formations, de lire des œuvres d'auteurs et autrices autochtones et de faire part de vos lectures à vos collègues, de participer à des activités organisées au sein de l'UQAT, d'apprendre des mots en *anicinapemowin*, etc.

Concernant les actions de l'Université, le Service Mamawi Mikimodan demeure disponible pour soutenir les membres de la communauté universitaire dans le déploiement de ce type d'action.

### **J'ai une idée d'action, mais celle-ci ne figure pas dans l'illustration. Puis-je quand même la faire?**

Il est certainement possible de mettre de l'avant d'autres actions concrètes. Celles qui sont citées dans l'illustration représentent des exemples proposés par les membres du comité de reconnaissance territoriale. Dans le cas où d'autres réalisations sont concrétisées, le Service Mamawi Mikimodan sera heureux de les connaître afin de pouvoir les répertorier et les promouvoir afin d'inspirer les autres membres de la communauté universitaire.



# Le suivi du principe de reconnaissance territoriale

Afin de s'assurer que le principe de reconnaissance territoriale se déploie véritablement au sein de l'UQAT, et comme toute cette démarche se veut vivante, il sera important de valider l'énoncé et les actions concrètes à intervalles réguliers. Une validation quinquennale donnera l'occasion à l'UQAT de consolider dans le temps ses liens avec les Premiers Peuples et de s'assurer que les moyens déployés répondent toujours aux besoins des Autochtones de la région.

## Des exemples d'actions concrètes à l'UQAT

L'UQAT pose déjà des actions concrètes qui gagnent à être connues par les membres de la communauté universitaire, mais également par les partenaires et les communautés autochtones. Ces actions s'inscrivent au sein du principe de reconnaissance territoriale en le mettant de l'avant et en lui accordant toute l'importance nécessaire. En voici quelques exemples :

### En enseignement :

- Mise en valeur de perspectives autochtones dans l'enseignement au sein du cours EDU1701 – Introduction à la profession enseignante, offert au deuxième cycle en sciences de l'éducation. Cette formation médiatisée offerte à distance donne la parole à des personnes autochtones dans le cadre d'un des cours de la session.
- Création du cours de premier cycle d'un crédit SCS2220 – Introduction à la sécurisation culturelle des Premières Nations et des Inuit offert par l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences de la santé.
- Projet d'innovation pédagogique « Vers la fierté anishnabe : expérience d'enseignement immersive et collaborative dans la communauté du Lac Simon », au sein d'un cours de premier cycle en travail social.
- Co-enseignement avec des partenaires autochtones dans le cadre du cours SOC2502 – *Kikinowamaken Kikentamowin* (éducation et transmission des savoirs autochtones), offert au premier cycle.

## En recherche :

- Projet de recherche « Stérilisations imposées de femmes des Premières Nations et Inuit au Québec », par Suzy Basile, Chaire de recherche du Canada sur les enjeux relatifs aux femmes autochtones, École d'études autochtones
- Projet de recherche « Groundwater Dependent Ecosystems (GDE) in Eeyou Istchee: Where Aquifers Meet Wildlife and Flora », par Éric Rosa, Groupe de recherche sur l'eau souterraine
- Projet de recherche « *Aski Masinahikan*: la valorisation et la transmission intergénérationnelle des savoirs territoriaux autochtones grâce à la cartographie participative en milieux atikamekw et anicinabe (Québec, Canada) », par Benoît Éthier, École d'études autochtones
- Projet de recherche « Le rôle des initiatives communautaires de bien-être autochtone axées sur la culture pour la gouvernance du système de santé : évaluer les approches d'intervention axée sur la famille élargie pour renforcer l'agentivité locale », par Ioana Radu, École d'études autochtones, en collaboration avec le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or et *Inshiyuu Miyupimaatissiiun* (Chisasibi Wellness) de la Nation crie de Chisasibi

## Au sein de l'Université :

- Déploiement de la formation Peuples autochtones 101 : *Nita kikenimicinam* (Apprends à nous connaître) par le Service de la Formation continue de l'UQAT, en ligne.
- Mise en place du projet-pilote Espace de concertation destiné aux membres du corps enseignant de l'UQAT et axé sur la pédagogie autochtone.
- Mise en place de la Table *Maamuu*, qui réunit les différents services et départements de l'UQAT et qui permet de sensibiliser et d'échanger sur les dossiers autochtones présents au sein de l'Université et à l'externe.
- Projet d'aménagement d'un lieu d'enseignement extérieur, de partage et de réconciliation au campus de l'UQAT à Val-d'Or au sein duquel des référents autochtones sont déployés.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec le Service Mamawi Mikimodan, au [mamawimikimodan@uqat.ca](mailto:mamawimikimodan@uqat.ca).

# Références du texte portant sur l'histoire des Anicinapek

**Avant Lac Simon** – Tciwamici simo sagihiganak (s. d.). Histoire de Chez Nous. [https://www.histoiresdecheznous.ca/v2/ka-odjimadjisek-la-ou-ca-commence\\_where-it-begins/histoire/avant-lac-simon-tciwamici-simo-sagihiganak/](https://www.histoiresdecheznous.ca/v2/ka-odjimadjisek-la-ou-ca-commence_where-it-begins/histoire/avant-lac-simon-tciwamici-simo-sagihiganak/)

**Bazinet, T.** (2023). Is the Water leaving? World-making in the settler-colonial context at the Abitibi Lake, Québec, unceded Abitibiwinni Aki (Anicinape territory). [Thèse de doctorat, Université Carleton].

**Bousquet, M-P.** (2016). Les Anicinapek : du Bois à l'asphalte. Le déracinement des Algonquins du Québec. Éditions du Quartz.

**Després, J. C.** (2020). KAPI ICINIKATEK : Le territoire nommé des Apitipi8innik. <https://corpus.ulaval.ca/server/api/core/bitstreams/2aa99073-83ef-44d4-aef8-9bca2f12a605/content>

**CERP. (2019).** Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : écoute, réconciliation et progrès : rapport final. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/4001550>

**Hunt, G. T.** (1940). The Wars of the Iroquois. A Study of Intertribal Trade Relations. The University of Wisconsin Press. Madison; Wisconsin.

**Marois, R., & Gauthier, P.** (1989). Les Abitibis. Presses de l'Université d'Ottawa.

**Inksetter, L.** (2017). Initiatives et adaptations algonquines au XIXe siècle. Septentrion.

**Jenkins, W. H.** (1939). Notes on the Hunting Economy of the Abitibi Indians. Anthropological Series 9. The Catholic University of America. Washington, D.C.

**Kistabish, M.** (2021). Les contraintes cumulées sur le territoire par Maurice Kistabish. Formation Autochtone 101. Formation continue de l'UQAT.

**La Fabrique Culturelle** (2021). (2021) La mémoire de nos ancêtres avec Richard Kistabish. <https://www.lafabriqueculturelle.tv/capsules/13386/la-memoire-de-nos-ancetres-cette-histoire-nous-menera-loin-rouyn-noranda>

**Loiselle, M., Dugré, S., Neveu, L. P., Kistabish, M., Mowatt, J., Mowatt-Gaudreau, M., et Mapachee, T.** (2009). Les impacts de l'arrivée des « wemitikojik » (colons blancs) au début du XXe siècle sur le mode de vie des Abitibiwinnik (Algonquins) : recueil de récits de vie chez les aînés de la communauté de Pikogan.

**Trigger, B. G.** (1976). Children of Aataentsic: A History of the Huron People to 1660. McGill-Queen's University Press.

**Speck, F. G.** (1915). Myths and folklore of the Timiskaming Algonquin and Timagami Ojibwa.



# Des ressources pour aller plus loin

**Alcantara, C.** (2022, 10 janvier). Time to put action behind university land acknowledgements. Policy Options. <https://policyoptions.irpp.org/magazines/january-2022/put-action-behind-land-acknowledgements/>

**Association canadienne des professeures et professeurs d'université.** (2021). Guide de reconnaissance des Premières Nations et des territoires traditionnels | CAUT. Association canadienne des professeures et professeurs d'université. <https://www.caut.ca/fr/content/guide-de-reconnaissance-des-premieres-nations-et-des-territoires-traditionnels>

**Cardinal, É.** (2021, 22 octobre). Terra nullius 2021. La Presse+ Section DÉBATS. <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-10-22/terra-nullius-2021.php>

**CBC Comedy.** (2019, 14 octobre). Land acknowledgement | Baroness von Sketch Show. <https://www.youtube.com/watch?v=xIG17C19nYo>

**Guly, C.** (2022, 26 janvier). Reconciliation « has no end date, » says GG Simon who hopes for a future of healing in Canada. The Hill Times. <https://www.hilltimes.com/2022/01/26/reconciliation-has-no-end-date-says-gg-simon-who-hopes-for-a-future-of-healing-in-canada/340153>

**Hachey, I.** (2021, 19 octobre). Pas de réconciliation sans vérité. La Presse, Chronique. <https://www.lapresse.ca/actualites/chroniques/2021-10-19/pas-de-reconciliation-sans-verite.php>

**Ka'nhehsí:io, D.** (2021, 21 octobre). What's wrong with land acknowledgements, and how to make them better. CBC News [https://www.cbc.ca/news/indigenous/land-acknowledgments-what-s-](https://www.cbc.ca/news/indigenous/land-acknowledgments-what-s-wrong-with-them-1.6217931)

[wrong-with-them-1.6217931](https://www.cbc.ca/news/indigenous/land-acknowledgments-what-s-wrong-with-them-1.6217931)

**Mollen-Dupuis, M.** (2021, 20 octobre). Parole autochtone 241 : Les reconnaissances territoriales | Vidéos | ICI Radio-Canada.ca. [ici.radio-canada.ca. https://ici.radio-canada.ca/info/videos/media-8517121/parole-autochtone-241-reconnaissances-territoriales](https://ici.radio-canada.ca/info/videos/media-8517121/parole-autochtone-241-reconnaissances-territoriales)

**Mollen-Dupuis, M.** (2022, 25 janvier). Parole autochtone 250 : L'impact des reconnaissances territoriales | Vidéos | ICI Radio-Canada.ca. [ici.radio-canada.ca. https://ici.radio-canada.ca/info/videos/media-8558693/parole-autochtone-250-impact-reconnaissances-territoriales](https://ici.radio-canada.ca/info/videos/media-8558693/parole-autochtone-250-impact-reconnaissances-territoriales)

**Pilote, A., Audy, N., Blanchet, P.-A., Borri-Anadon, C., Hébert-Houle, É., Hirsch, S., Gélinas, K., Gros-Louis, N., Joncas, J.-A., Kanga, M., Lavoie, C., Maltais-Landry, A., Moisan, S., O'Bomsawin, S., Ouellet, S., Petiquay, L., Pinette, S., Renaud, F. et Vacon-Savary, M.-È.** Repères et pistes d'action. Guide réflexif pour l'inclusion des perspectives, des savoirs et des réalités des Premiers Peuples dans la formation à l'enseignement. Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval. 2021.

**Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal et Mikana.** Trousse d'outils pour les alliées aux luttes autochtones. s.d.

**Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal, Mikana et Université Concordia.** La Boîte à outils décoloniale. Parcours éducatif. 2020.

**RIQEDI.** La reconnaissance territoriale en contexte universitaire québécois. 2019.

# Des ressources pour aller plus loin

**Sinclair, N.** (2021, 17 octobre). Territorial acknowledgements are vital. Winnipeg Free Press, Opinion. <https://www.winnipegfreepress.com/local/territorial-acknowledgements-are-vital-575550192.html>

**Sobo, E. J., Lambert, M. et Lambert, V.** (2021, 11 octobre). Do Indigenous Land Acknowledgments Do More Harm Than Good? YES! Magazine. <https://www.yesmagazine.org/opinion/2021/10/11/land-acknowledgments-indigenous-peoples-day>

**Stewart-Ambo, T. et Yang, K. W.** (2021). Beyond Land Acknowledgment in Settler Institutions. Social Text, 39(1), 21-46. <https://doi.org/10.1215/01642472-8750076>

**University of Maine. (s. d.)**. « Coming Home to Indigenous Place Names in Canada » PDF download - Canadian-American Center - University of Maine. Canadian-American Center. <https://umaine.edu/canam/publications/coming-home-map/coming-home-indigenous-place-names-canada-pdf-download/>

**Veillette-Cheezo, K.-A.** (2021, 23 octobre). Reconnaître un territoire non cédé, mais encore? Radio-Canada.ca. Radio-Canada.ca. <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1833838/reconnaissance-territoire-autochtone-canadien-chronique-kijaitai>





**UQAT**

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

**Guide de référence du principe  
de reconnaissance territoriale  
de l'UQAT**